



Responsable Grades
Laurent ADAM
9, route de la Combe du Cormier
16600 MORNAC
06.47.62.43.46.
Courriel : adam.lauren@neuf.fr

Commission d'Organisation Départementale des Grades

Saison 2018/2019

Référence : Réf : CODG/**passage de grades -
consignes - dossier d'inscription**

**A l'attention des présidents,
enseignants et licenciés des
clubs de Karaté et Disciplines
Associées du département de la
Charente(16)**

Au plus tard 30 jours avant la date de l'examen

Envoi du dossier d'inscription et ce, conformément aux articles 201, 202, 203, 204 et 205 du chapitre II « Conditions d'inscription aux examens de passage de DAN ET GRADES EQUIVALENTS » du Règlement de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents.

Toutefois, il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour l'envoyer.

En cas d'envoi tardif, le dossier est automatiquement inscrit à la session suivante, sous réserve que la session suivante soit de la même saison.

Dossier de candidature :

1. Formulaire d'inscription rempli lisiblement avec la photo d'identité à coller (ou à agraffer) ;
2. **L'attestation de l'historique des licences ET NON LES PHOTOCOPIES DES CARTES DE LICENCE** à télécharger sur le site FFKDA « base de données, Intranet ». A la condition que le club adhère à la convention de la prise de licences en ligne ;
3. Chèque de 50 € à l'ordre du « Comité Départemental de la Charente »
4. Autorisation parentale pour les mineurs ;
5. Enveloppe affranchie au tarif lettre à l'adresse du candidat, pour la convocation.

Le dossier complet doit être envoyé (envoi simple –pas de recommandé) à l'adresse suivante :
Pour le Karaté et le Krav Maga : Lauren ADAM - 9, route de la Combe du Cormier 16600 MORNAC

IMPORTANT



Siège social du Comité départemental
Chez Mr Le Président Rodolphe GIANNOTTI
14 rue Joseph Chaumette 16470 SAINT MICHEL
Téléphone : 07 50 93 28 12 / Courriel : rodolphegiannotti@gmail.com
N° SIRET : 445 400 583 00032 / Code APE : 9312Z
Site internet : ffkarate.fr/charente





S'assurer que l'adresse notée sur la fiche d'inscription correspond bien à l'identique, c'est-à-dire à celle déclarée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées lors de la demande de licence. Cette dernière étant utilisée pour l'envoi du diplôme et du passeport et de la carte de ceinture noire, l'exactitude de l'adresse est très importante, afin d'éviter un retour de la poste, voire la perte du passeport.

NE PAS OUBLIER :

Avant l'examen

- Pour l'envoi du dossier, **remplir lisiblement toutes les rubriques de la fiche d'inscription**, y compris, date d'obtention et d'homologation du grade obtenu ;
- **Écrire en lettres majuscules**, concernant notamment les coordonnées personnelles afin d'éviter les erreurs d'interprétation ;
- Noter obligatoirement un n° de téléphone et/ou une adresse courriel afin de joindre le candidat, si nécessaire ;
- N'utiliser que la fiche d'inscription fournie par le département ;

Le jour de l'examen

- Les personnes inscrites devront se présenter, le jour de l'examen, munies de leur convocation, du passeport sportif, d'une pièce d'identité et d'une enveloppe grand format timbrée pour 100 g, à l'adresse du candidat en vue du retour du passeport, du diplôme et la carte de ceinture noire dans le cas de réussite à l'examen (cette enveloppe sera à remettre au président de ligue) ;
- Concernant le passeport sportif, les pages « épreuves pour l'obtention de l'examen », recto-verso seront remplies correctement, sans oublier la photo d'identité à coller, ne pas oublier de signer à l'endroit prévu à cet effet.